

Naissance de l'opinion publique

Jean Sgard

Volume 7, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1011923ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1011923ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude
du dix-huitième siècle

ISSN

0824-3298 (imprimé)

1927-8810 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sgard, J. (1988). Naissance de l'opinion publique. *Man and Nature / L'homme et la nature*, 7, 1–11. <https://doi.org/10.7202/1011923ar>

1. Naissance de l'opinion publique

J. Habermas a très bien montré dans *L'Espace public* comment s'est opéré, au cours du XVIIIe siècle, le passage d'une sphère publique dominée par la représentation du pouvoir royal, à un espace public bourgeois, dans lequel la raison peut contester le pouvoir.¹ Cet espace est gouverné par l'opinion publique, une opinion éclairée, rationnelle, universelle, qui n'a plus rien à voir avec l'opinion privée. Elle tient à la fois de la conscience civique, telle que Locke l'avait définie, de la 'volonté générale' de Rousseau et de l'esprit public incarné par la presse; elle s'exerce dans un espace symbolique, non plus de Représentation, mais de Publication.² Habermas a esquissé brièvement l'évolution du concept d'opinion; c'est cette analyse que j'illustrerai, d'un point de vue simplement historique, en me fondant sur quelques journaux publiés entre 1715 et 1789.³ Car s'il est vrai que les notions d'opinion' et de 'public' sont constamment présentes dans la pensée classique, c'est très lentement qu'on voit se dégager la définition d'une 'opinion publique' éclairée, cohérente et unanime.

On est très réticent, au XVIIe siècle, sur l'opinion. La vérité appartient à l'Eglise et au Roi, et l'information ne peut être que descendante. Le peuple, comme le dit Pascal, est gouverné par l'opinion, 'reine du monde.'⁴ Le public éclairé peut accéder tout au plus à une vérité empirique, comme il arrive dans le domaine du goût; et il est vrai que dans les Lettres et les Arts, il fait la loi, mais son pouvoir est aveugle. Voltaire a défini un jour le public: 'ce monstre énorme qu'on appelle le public, et qui a tant d'oreilles et de langues, étant privé des yeux';⁵ et l'on peut penser qu'il résume en cela l'idée qu'un homme de lettres pouvait se faire, à l'époque classique, des relations obscures qu'il entretenait avec ses lecteurs inconnus et souverains. Mais la puissance terrifiante de l'opinion ne se révèle vraiment qu'au début du XVIIIe siècle. Saint-Simon nous livre, à ce propos, une anecdote singulière; le fait se situe peu de temps avant la mort de Louis XIV:

Les paris s'ouvrirent donc en Angleterre que sa vie passeroit ou ne passeroit pas le 1er Septembre, c'est-à-dire environ trois mois, et quoique le Roi voulût tout savoir, on peut juger que personne ne fut pressé de lui apprendre ces nouvelles de Londres. Il se faisoit ordinairement lire les gazettes de Hollande,

en particulier par Torcy, souvent après le Conseil d'Etat. Un jour qu'à cette heure là Torcy lui faisait cette lecture, qu'il n'avoit point parcourue auparavant, il rencontra ces paris à l'article de Londres; il s'arrêta, balbutia et les sauta. Le Roi, qui s'en aperçut aisément, lui demanda la cause de son embarras, ce qu'il passoit, et pourquoi; Torcy rougit jusqu'au blanc des yeux, dit ce qu'il put, enfin que c'étoit quelque impertinence indigne d'être lue. Le Roi insista, Torcy aussi, dans le dernier embarras; enfin il ne put résister aux commandemens réitérés, il lui lut les paris tout au long; le Roi ne fit pas semblant d'en être touché; mais il le fut profondément, et au point que s'étant mis à table incontinent après, il ne put s'en tenir de parler, mais sans faire mention de la gazette [...] Il parut touché en homme qui ne le vouloit point paroître. On vit qu'il fit ce qu'il put pour manger et pour montrer qu'il mangeoit avec appétit; mais on remarquoit en même tems que les morceaux lui croissoient à la bouche.⁶

Ce texte est très révélateur: Louis XIV lit assiduellement les gazettes de Hollande; celles-ci publient régulièrement les paris, comme elles publient les cours de la Bourse; la mort du Roi est donc programmée comme un élément prévisible de la conjoncture; encore n'est-il pas sûr que cet événement quasiment biblique fasse baisser le cours des actions. Ce qui devait être l'apothéose de la représentation se réduit donc à une donnée indifférente dans l'ordre de la publication économique. Or le cours de la Bourse est, comme on sait, le baromètre de l'opinion. La gloire est-elle si peu de chose? On comprend que Louis XIV en ait eu la gorge nouée. Peut-être a-t-il entrevu un instant que son empire n'était rien devant l'empire de l'opinion publique; mais il faudra attendre 1788 pour voir son successeur Louis XVI s'incliner devant cette implacable évidence.

C'est, semble-t-il, avec l'avènement du Régent que se manifeste la toute-puissance de l'opinion. Le pouvoir de Philippe d'Orléans est précaire; l'assentiment populaire que les rois reçoivent du sacre, il doit le conquérir par ses actes. Il lui faut gagner la confiance publique envers et contre tous: contre les Princes, qui spéculent sur la faiblesse du régime, contre le Parlement, à qui il a dû rendre le droit de Remontrance, contre la grande bourgeoisie d'affaire, qui lui monnaie ses services, contre la Cour, installée désormais à Paris, et partagée en de multiples factions, contre les partis jésuite et janséniste, qui, depuis la promulgation de la Bulle Unigenitus, sont en état de guerre. La politique économique, sociale et religieuse qu'il compte mener se fonde sur la confiance; et c'est pourquoi on le voit s'adresser à l'opinion, même s'il lui arrive de la mépriser. Il fait publier dans le *Mercure* le montant des dettes laissées par Louis XIV (sept. 1715), il donne une large publicité aux jugements de la Chambre de Justice sur les spéculateurs;

il évite de recourir à la censure et autorise les chansons les plus impertinentes (*Journal et mémoires* de M. Marais, 17 sept. 1715), et si l'on publie les paris sur sa mort, il se contente de dire: 'Cela réveille ceux qui dorment' (*ibid.*, août 1720). Il ne craint pas, s'il le faut, de se rendre à Saint-Eustache 'en grand équipage' pour faire ses Pâques (*ibid.* 13 avr. 1721). Désormais, Paris devient la scène publique sur laquelle se représente quotidiennement le pouvoir. Sans doute le principe reste-t-il celui qui guidait les fastes de Versailles, mais le public est plus large. Au Palais Royal, à la Comédie, à la Foire, à l'Opéra, on s'adresse au 'Tout Paris,' expression qui s'impose dans la presse des années 1717-1720. Chaque fête privée est annoncée par des cortèges fastueux dont le *Mercur*e rend compte fidèlement (cf. le n° de févr. 1718), chaque bal s'ouvre au grand public sous le couvert des masques; à la Comédie Italienne ou Française, à l'Opéra, on donne de grandes représentations 'gratis' (*Journal* de Barbier, 6-8 août 1721). Les journaux publics ou privés mentionnent de plus en plus souvent la foule; ainsi le journal de Barbier lors de l'incendie du Petit-Pont en avril 1718: 'Tout Paris vint toute la nuit voir le feu de tous les quartiers; c'étoit des processions de monde' (27 avr. 1718). Le lancement du Law's System amplifie encore ces mouvements de foule; car tout le monde paraît associé à la spéculation comme à la banqueroute. Dans toute la ville, on verra se former des mouvements, des rassemblements incontrôlables, des ébauches de révoltes, qui rendent matériellement sensible la force de l'opinion populaire. Il arrive que des esprits perspicaces s'interrogent sur la nature de ce peuple de Paris; Marivaux, dans ses 'Lettres sur les habitants de Paris,' publiées dans le *Mercur*e,⁷ tente de définir le 'génie du peuple'; dans le *Spectateur français*, il imagine ce que peut penser le public, 'l'homme représenté dans plusieurs mille,' devant les démonstrations de la propagande royale. En fait, l'opinion populaire reste une énigme, même pour le pouvoir, qui ne cessera plus de s'en préoccuper. Déjà le Régent, inquiet des bruits qui se répandaient sur ses intentions criminelles à l'égard de la famille royale, a organisé lui-même les cérémonies destinées à renforcer la popularité de Louis XV (*Journal de la Régence* de Buvat, août 1721). Les cérémonies publiques seront, sous Louis XV et Louis XVI, d'autant plus spectaculaires que l'opinion sera plus divisée. L'organisation des fêtes dans tout le royaume prend des proportions étonnantes. La *Relation des réjouissances faites à Toulouse à l'occasion du mariage du Roi* en octobre 1725 met en lumière la 'diligence' et la 'sompptuosité' des édiles locaux dès qu'il s'agit de prouver l'unanimité de l'opinion: *Te Deum*, cortège des régiments et des corporations, salves, illuminations, tout est prévu, jusqu'au moment des acclamations. Plus la misère s'accroît, plus on redoute les 'émotions populaires,' et plus la propagande royale se fait insistante. Au lendemain de

l'attentat de Damiens, on multipliera les neuvaines, les *Te Deum* pour la convalescence du Roi, les concerts publics, les loteries, les repas gratuits.⁸ La cérémonie du sacre de Louis XVI, qui doit clore l'émotion soulevée par la Guerre des Farines, est plus extraordinaire encore. Cette fois-ci, l'immense compte rendu officiel de la *Gazette de France* est suivi d'une lettre de Marmontel destinée à exprimer, avec un lyrisme débordant, la force du sentiment populaire (juil. 1775):

Le Peuple, à flots pressés, inonde cette Eglise immense, & dans l'instant fait retentir les voûtes d'un concert de *Vive le Roi!* que répète en échos la multitude des Assistans dont toute l'enceinte du Choeur est remplie en Amphithéâtre. Ces cris mille fois renvoyés du fond du Sanctuaire, bien loin au-delà du parvis, font taire les chants de l'Eglise, absorbent le son des trompettes, couvrent le bruit des cloches & celui du canon. C'est alors qu'un attendrissement inexprimable a saisi toute l'Assemblée & que les larmes ont coulé. C'est alors que toutes les voix étouffées par les sanglots, un mouvement involontaire a excité les battemens de mains qui, dans l'instant, sont devenus universels. Les Grands, la Cour, le Peuple, animés du même transport, n'ont eu que la même manière de l'exprimer.

A l'ancien code de la représentation (hiérarchie de la Cour, procession et cantiques du clergé, salves de l'armée) semble se substituer par miracle le langage universel de la sensibilité: larmes, mouvements, transports, qui rassemblent en un seul corps toutes les classes de la société. L'opinion publique trouve ici pour la première fois un moyen d'expression, qu'on peut croire entièrement dicté par la propagande royale, mais qui ne laisse pas d'annoncer les grandes fêtes révolutionnaires. Ce qu'est dans sa réalité profonde cette opinion apparemment unanime, on ne le sait pas; on s'efforce seulement de la mettre en scène à des moments privilégiés et quasiment mystiques; ce qu'on entend ici, c'est en effet la *vox populi* inspirée par le Ciel: 'Les citoyens étoient, en quelque sorte, élevés au-dessus d'eux-mêmes par la présence d'un si bon roi' (*Journal encyclopédique*, août 1775, p. 516). Dans ces instants charismatiques se révèle l'essence sacrée de l'Opinion; au lendemain de la fête, on sait qu'on retrouvera l'opinion mouvante et dangereuse, la rumeur.

Le pouvoir n'a cessé, pendant tout le XVIIIe siècle, de s'interroger sur la rumeur, et d'essayer de l'analyser. Depuis la réorganisation de la police par La Reynie et d'Argenson, à la fin du grand règne, le Lieutenant de Police est constamment informé des activités cachées, qu'il s'agisse des grandes familles ou de la population des quartiers de Paris. A partir du ministère de Fleury, les commissaires et leurs innombrables indicateurs, les 'mouches,' fournissent des rapports réguliers sur

tout ce qui bouge et murmure. Nos sources d'information résident encore en grande mesure sur ces bulletins et ces rapports, rassemblés à la Bastille ou à la Bibliothèque Nationale. Les informations de la police nourrissent à leur tour les nouvelles à la main et les gazettes; car il est bien rare que les nouvellistes, et même des rédacteurs de journaux privés comme Buvat, Marais ou Barbier, n'aient pas de relations avec le ministère ou avec le Lieutenant de Police. On voit naître, dès le début de la Régence, une véritable passion du public lettré pour la nouvelle, le fait-divers, la relation anecdotique qui colporte la rumeur parisienne.⁹ Louis XV manifeste un goût marqué pour la chronique secrète de Paris; sous le règne de Louis XVI se multiplieront les 'mémoires secrets,' les 'correspondances secrètes,' qui doublent le discours officiel. Aucun de ces journalistes ne pourra nous dire ce qu'est l'opinion publique, mais tous en épient les voix divergentes. On peut admirer, dans le journal de Barbier, la variété des instances d'énonciation; un style apparemment impersonnel parvient à rendre la multiplicité des voix et le cheminement de la rumeur:

Quoi qu'il en soit, le bruit court dans Paris, depuis deux jours, que les Espagnols nous ont tourné casaque ... Cette nouvelle de Paris, quoique répandue dans ce qu'il y a de mieux, est sans fondement ... Les *Gazettes* sont même remplies des réponses de la Cour de Vienne ... Il y a dans nos ports des provisions immenses, je le sais d'un homme qui vient de les visiter.

Quoiqu'il en soit, l'hiver a l'air de se passer sans aucun accommodement. L'on s'attend de tous côtés à une campagne vive et à des batailles; et l'on dit que, si cette campagne s'achève sérieusement, cette guerre pourra être longue, au grand préjudice du public et des honnêtes gens. (*Journal de Barbier*, févr. 1756, éd. Charpentier [1856], t. II, 450-52)

La voix anonyme semble ici se déplacer à chaque instant, pour se fixer enfin sur ce public de moyenne bourgeoisie dont Barbier se fait le porte-parole. Avocat gallican, monarchiste légaliste, Barbier est plus à l'aise dès qu'il transmet les rumeurs du milieu parlementaire; alors commencent à apparaître les linéaments de ce qu'on pourrait appeler l'opinion politisée:

Le public étoit d'autant plus inquiet de l'assemblée du lendemain de la Trinité, que le bruit s'étoit répandu que, quelques jours avant, M. de Premier Président avoit reçu un gros paquet de la Cour, avec un ordre particulier de n'ouvrir ce paquet que pour l'assemblée du lundi. Cette nouvelle se débitoit par les personnes du premier rang, mais personne ne savoit ce que contenoit ce paquet. Sont-ce des lettres de cachet? un édit de suppression de plusieurs charges du Parlement? Cela occupoit le génie nouvelliste, mais cela intriguoit le parti janséniste, qui, à mon sens, fit une imprudence.¹⁰

Si Barbier parvient à suggérer les stratifications de l'opinion parlementaire (officiers du premier rang, parti monarchiste et gallican, opposition janséniste), c'est qu'à la date de 1732, l'opinion commence à se polariser sur la question janséniste. En soumettant tous les catholiques du royaume à l'obligation de condamner explicitement le jansénisme, en retranchant les excommuniés de la société civile, la Bulle Unigenitus avait heurté de front les convictions de la bourgeoisie gallicane. Dès lors le petit peuple des paroisses jansénistes, conduit par ses pasteurs, simplement soucieux de respecter l'Évangile et de pratiquer la réforme morale, se voit rejoint par la bourgeoisie moyenne, inquiète des empiètements de l'absolutisme. Le 'parti' janséniste, c'est donc à la fois le peuple et la petite bourgeoisie, appuyés par le personnel gallican des Parlements. Quand en 1727, Fleury décide de réduire l'hérésie, il doit affronter un vaste mouvement d'opposition qui trouve dans les *Nouvelles ecclésiastiques* (1728-1803) son organe d'expression. Pour la première fois, un journal hebdomadaire, publié clandestinement, à plusieurs milliers d'exemplaires, sur le sol français, diffuse dans toutes les classes sociales une pensée d'opposition. Les *Nouvelles ecclésiastiques* excellent à représenter l'opposition unanime des croyants à la politique jésuite. Chaque proclamation d'édits officiels, chaque miracle convulsionnaire, chaque 'supplice' de militant condamné est l'occasion d'une démonstration collective, rapportée par le journal comme une chronique continuée des *Actes des Apôtres*. On transcrit le discours du 'menu peuple,' les mouvements de foule, tout ce langage gestuel qui fait la force des manifestations populaires; on cite par leur nom tous les témoins, on compte les ecclésiastiques présents, les laïcs, les femmes et les enfants. Le silence impressionnant de 'toute la ville consternée' devient un témoignage éclatant de solidarité.¹¹ La police de Fleury – les dossiers jansénistes de la Bastille l'attestent amplement – s'est donnée un mal infini pour démonter cet appareil de propagande, mais sans y parvenir; l'organisation ramifiée de la production et de la diffusion du journal permettait de déjouer tous les pièges. Mais surtout, le Lieutenant de Police Hérault découvre derrière cette organisation un puissant réseau de complicité, comme l'a noté, une fois encore, Barbier:

On ne peut pas savoir le fond du cœur de M. Hérault. A l'extérieur, il fait ce qu'il peut et ce qu'il est obligé de faire, par sa charge, contre les jansénistes; mais les trois quarts de ses commis, les trois quarts des commissaires et des exempts même sont pour ce parti, et comme tous ces gens-là comptent agir par conscience et par religion, il n'est pas étonnant qu'on ne découvre pas encore tout ce que l'on trouveroit. (*Journal*, nov. 1731, t. II, 221)

Ce qu'on découvre derrière la rumeur et l'agitation, c'est tout un parti organisé, appuyé par un courant de sympathie venu de toutes les

couches sociales; on perçoit le danger d'une alliance entre le peuple et la petite bourgeoisie, protégée par les officiers ministériels, autrement dit, un vaste mouvement d'opinion tel que nous pouvons le concevoir aujourd'hui. Cette mobilisation des esprits, cette pratique militante, cette technique de diffusion, qui à bien des égards annoncent les conduites révolutionnaires, sont mal comprises du pouvoir et même des intellectuels du temps: les philosophes n'auront que mépris pour ces activités sectaires et désordonnées.¹² Si l'on est à même, comme Barbier, de démonter les rouages de la rumeur, on ne peut encore établir aucun lien entre les mouvements de l'opinion et l'opinion publique.

Entre les opinions de sectes, de partis, de groupes sociaux et cette expression unanime de l'opinion que la propagande royale tentait d'orchestrer, on ne voit aucun rapport possible. Comment comparer en effet des opinions mouvantes, disparates, avec cette forme idéalisée de l'opinion nationale? Il faudra que l'unité nationale soit elle-même mise en question pour qu'apparaisse une notion nouvelle de l'opinion publique. L'épisode de l'attentat de Damiens a peut-être joué, à cet égard, un rôle de révélateur.¹³ La tentative de régicide pose brutalement la question de l'unité nationale; qu'on l'attribue à l'influence des jésuites, ou à l'opposition parlementaire, ou aux jansénistes convulsionnaires, ou au parti des Conti, on est amené à postuler une crise de régime, et c'est pourquoi, conscient du danger, le pouvoir organise dans toutes les villes du royaume des manifestations publiques sans précédent. Le traumatisme laissera des traces profondes. La 'fermentation des esprits' est désormais un thème courant dans la presse;¹⁴ il n'est plus d'émeute qui ne donne lieu à la publication de placards 'exécrables' – on s'en rendra compte lors de la Guerre des Farines: 'Louis XV sera sacré le 11 juin et massacré le 12,' tel est le thème majeur de ces affichages sauvages (*Journal de Hardy*, 6 mai 1775). Bien après l'apaisement, la rumeur se poursuit: 'on en entend qui semblent désirer une révolution, qui parlent de guerre civile et n'attendent que par là le changement de leur sort' (*Mémoires secrets*, supplément aux nouvelles du 15 août 1775). Il est facile de retrouver en 1775 les idées subversives qui apparaissaient au lendemain de l'affaire Damiens, mais le climat s'est modifié. Il suffit pour s'en rendre compte de feuilleter les *Mémoires secrets*; on y trouvera sans peine des placards, des chansons sacrilèges, des anecdotes impertinentes qui, globalement, donnent le sentiment d'une modification sensible des esprits. Ainsi de la manifestation silencieuse d'octobre 1772:

On rapporte un bon mot, dit le jour du déceintrement du pont de Neuilly. A l'arrivée de S.M., les soldats et ouvriers seulement gagés pour cela ayant

crié *Vive le Roi*, ces acclamations n'ont été répétées par aucun des échafauds, qui contenaient une immensité de spectateurs; ce qui faisait un contraste remarquable, et dont en effet l'ambassadeur de Naples a témoigné sa surprise à quelqu'un qui l'accompagnait: Mais, lui a-t-on répondu, lorsque le Prince est sourd, les peuples sont muets.

Cette mise en échec de la propagande, du conditionnement de l'opinion, est souvent signalée par Mouffle d'Angerville:

Sa Majesté sera reçue dans toutes les villes, au son des cloches, au bruit de l'artillerie, *aux acclamations des peuples*, et sera complimentée par les magistrats (Les acclamations futures des peuples ont paru fort singulières dans cette relation, comme si elles étaient de commande, ainsi que le reste). (*Mémoires secrets*, 3 juin 1775)

On apprendra dans les mêmes *Mémoires* (10 février 1779) que ces acclamations de commande étaient effectivement prévues et payées par le Lieutenant de Police le Noir, qui, un jour, a négligé de prêter ses services à Marie-Antoinette:

On croit que M. Le Noir en aura reçu une réprimande du ministre de Paris: il s'est imaginé que les Parisiens n'avaient pas besoin d'être excités, et il a voulu économiser une somme d'argent que la police a coutume de distribuer ces jours-là à ce qu'on appelle les aboyeurs, c'est-à-dire à de fortes gueules qu'on répand dans les divers quartiers, et qui mettent les autres en train.

Tandis que s'éveille le soupçon sur les grandes manifestations de loyalisme et sur la fiction d'une opinion unanime, on voit se former, sous le règne de Louis XVI, l'hypothèse exactement antithétique d'une opinion publique, nationale, indépendante, qui se révélera soudainement en 1788. C'est en effet à partir de l'avènement de Louis XVI qu'on s'interroge sur l'expression de la volonté générale, sur l'aptitude des Parlements à représenter la nation par leurs Remontrances, sur la possibilité d'un nouveau contrat social et d'une politique fondée sur la confiance. Le Régent avait pu y rêver en 1715; c'est plus ouvertement l'espoir des Physiocrates unis autour de Turgot; mais l'expression de l'opinion publique supposait toujours des corps intermédiaires ou des porte-paroles. Or en 1788, un puissant mouvement de contestation se déploie dans tout le royaume, au moment où les Parlements entrent en conflit avec le pouvoir et cessent de jouer leur rôle de médiateurs entre le Roi et son Peuple. Une multitude de brochures, de mémoires, de pamphlets se répand dans toute la France, pour demander le rétablissement des Parlements, la convocation des États-Généraux et le

doublément des voix du tiers, revendications constantes et qui pouvant donner l'impression d'une unanimité. Ce puissant mouvement de structuration de l'opinion, qui rappelle à bien des égards la mobilisation janséniste en 1728, fait apparaître dans l'ensemble du corps social une conscience politique. C'est un jésuite, l'abbé de Feller, qui parlera de 'révolution dans le caractère de ce peuple' (*Journal historique et littéraire*, 15 déc. 1788). Bien plus que dans la presse nationale, c'est dans ces innombrables brochures de 1788 qu'on trouvera à chaque page les notions d'"esprit public," d'"esprit patriotique" et d'"opinion publique."¹⁵ Il arrivera même, comme dans les *Réflexions d'un Patriote dauphinois* (Grenoble, juil. 1788, p. 16), qu'on oppose explicitement la notion d'"opinion publique" à celle de rumeur, de bruits colportés par les 'factions.' L'expression de l'opinion publique est en effet la voix de la raison, portée par l'enthousiasme de la liberté.' Le *Cri de la Raison* donne sous une forme imagée la vision de cette revendication universelle, à la fois rationnelle et passionnée:

Versailles aura beau décrier et casser ces monumens de la raison, il ne réussira pas à maîtriser l'opinion publique: la vérité perce de toutes parts, & les chaudes discussions que la fermentation des esprits a produites, sont en vérité d'excellens traités de droit public. Une force impérieuse a déchiré le voile dont de vils courtisans ou de sots publicistes avoient environné le contrat qui unit le monarque à ses sujets. Elle crie à tous que ce contrat doit être l'ouvrage de la raison et des loix.(9)

Ce que les brochures pré-révolutionnaires de Grenoble, de Paris, de Rennes, de bien d'autres villes disent avec force, la presse nationale ou provinciale le répète avec autant d'enthousiasme et un peu plus de prudence. On s'efforce de ramener cette contestation publique à la traditionnelle *vox populi*, cette voix unanime d'un peuple fidèle à son roi et simplement désireuse de rétablir un dialogue interrompu. Un journal très conformiste comme le *Journal de Normandie* peut s'associer au mouvement général des esprits, tout en se montrant parfaitement légaliste:

L'aurore du bonheur a lui pour la France; un Souverain, ami de son peuple, a accueilli le projet le plus digne d'immortaliser son règne & déjà ce projet s'exécute, déjà s'écroûlent, de toutes parts, frappés par l'opinion publique, ces antiques préjugés qui ne se sont que trop efficacement opposés aux plus utiles réformes. Le patriotisme se réveille enfin après une longue léthargie, & cette flamme rapide, qui doit bientôt échauffer tous les coeurs, répand déjà une vive, une brillante lumière. (Supplément au no. 5, janv. 1788)

Ces propos sont repris du discours du Premier Président de la Cour des Comptes de Rouen pour la rentrée solennelle de la Chambre et ne sont nullement subversifs; ils s'efforcent au contraire d'annexer à la volonté royale le discours public: les Parlements sont trop heureux, pour pouvoir maintenir leur pouvoir, de mettre en valeur ce substitut des grandes Remontrances qu'est l'opinion publique. Il ne leur faudra pas moins d'un an pour constater qu'ils sont en fait dépossédés de leur pouvoir.

L'évolution de la notion d'opinion de 1715 à 1788 nous fait bien assister, comme le montrait Habermas, à un passage de la représentation royale à l'exercice d'une contestation rationnelle, dans un espace de publication. Mais ce passage est aussi plus complexe qu'il ne paraît. Jusqu'à l'ouverture des Etats-Généraux, c'est à l'intérieur du système monarchiste que se déploie la critique du pouvoir; et c'est la monarchie elle-même qui met en scène, qui représente l'accord direct du Roi et de son Peuple; c'est elle qui figure la forme idéale de l'opinion publique. La forme réelle de l'opinion, elle la méprise ou l'ignore; elle ne dispose ni de partis politiques, ni de journaux indépendants, ni de sondages d'opinion; elle ne perçoit que de la rumeur. Une opinion publique s'est lentement constituée à travers la diversité des opinions politiques et religieuses; elle a sans doute trouvé pour la première fois une structure et une forme d'expression à travers le mouvement janséniste; mais même lorsque le mouvement opère l'alliance de la petite bourgeoisie et du peuple, de l'administration subalterne et des Parlements, il reste incompris du pouvoir et de l'intelligentsia. Pour que l'opinion publique soit nommée et reconnue en 1788, il faut qu'elle soit sentie comme cette *vox populi* qui confirmait naguère le charisme des rois. D'où un immense malentendu: débarrassé des corps intermédiaires, des Parlements exilés, du parti jésuite expulsé, du parti janséniste réduit au silence, le Roi peut croire qu'il renoue avec son Peuple et reprend le dialogue traditionnel: quand le Roi était sourd et le peuple muet, la monarchie était livrée aux factions; Louis XVI rêve d'être un roi bienveillant, à l'écoute d'un peuple éloquent; le Roi écoute et l'opinion publique se révèle; mais dès que le Roi aura parlé, tout le monde se taira. Ce qu'il peut le moins comprendre en 1788, c'est que le peuple continue de parler, c'est qu'il soit devenu, avec l'organisation du Tiers Etat un pouvoir, doté de tous les moyens de publication, c'est que l'opinion publique soit devenue 'volonté générale.'

JEAN SGARD
U.E.R. Grenoble III

Notes

- 1 *L'Espace public* (1962), trad. par M.B. de Launay (Payot, 1986).
- 2 *Op. cit.*, IV, 12, p. 99 et suiv.: 'Public opinion – Opinion publique – Öffentliche Meinung: Préhistoire du concept.' M.B. de Launay traduit le concept de *Publizität par Publicité* (avec majuscule), tout en signalant (p. 196) la façon dont Habermas joue sur la double valeur du terme; Habermas relie lui-même au départ la notion d'opinion publique au fait de publier, que je préfère rendre par *publication*.
- 3 Tous les textes que j'utiliserai sont cités dans *Lumières et Lueurs. Le XVIIIe siècle à travers la presse*, aux éditions de 'L'Arbre verdoyant' (1986), sous la dir. de J. Sgard.
- 4 Br. 311. Pascal reconnaît à plusieurs reprises que le peuple a des 'opinions saines,' dans la mesure où il reconnaît d'instinct l'empire de l'imagination et de la coutume (Br. 313, 316, 324).
- 5 A Mme du Deffand, 10 sept. 1773. Voltaire, dans le chapitre XXXIV du *Siècle de Louis XIV*, décrit la naissance d'une République des Lettres 'universelle,' mais la communication reste interpersonnelle et élitiste.
- 6 *Mémoires*, éd. Pléiade, t. IV (1952), p. 670.
- 7 Voir les textes du *Mercur* dans l'édition des *Journaux et oeuvres diverses* (Garnier, 1969), p. 12, et les textes du *Spectateur français*, p. 133 et suiv.
- 8 Voir le long article de la *Gazette de Leyde* du 4 février 1757, et les textes cités dans *L'Attentat de Damiens. Discours sur l'événement au XVIIIe siècle*, sous la dir. de P. Rétat (C.N.R.S. et P.U.L., 1979), pp. 113-14.
- 9 Sur la mode du fait divers en 1734, voir 'Le fait divers,' par R. Favre, J. Sgard et F. Weil, dans *Presse et Histoire au XVIIIe siècle. L'année 1734*, sous la dir. de P. Rétat et J. Sgard (C.N.R.S., 1978), pp. 199-225.
- 10 *Journal de Barbier*, éd. citée, t. II, p. 288, juin 1732; l'anecdote du paquet est aussitôt démentie, mais le tort des jansénistes est de faire appel à l'opinion dans un mémoire distribué au Parlement.
- 11 *Nouvelles ecclésiastiques* du 28 décembre 1733; voir aussi les feuilles du 3 mars 1730 et du 9 avril 1731, entre autres. Sur le langage gestuel des convulsionnaires, voir C.L. Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard* (Archives Gallimard-Julliard, 1985).
- 12 Cf. J. Sgard, 'D'Alembert et Diderot face aux convulsionnaires. A propos des *Nouvelles ecclésiastiques*,' *Du Baroque aux Lumières* (Rougerie, 1986), p. 124 et suiv. L'article 'Nouvelles ecclésiastiques' dans l'*Encyclopédie*, très méprisant, est de d'Alembert.
- 13 Sur l'importance politique de l'événement, voir *L'Attentat de Damiens* et notamment le chapitre 10 ('L'expiation').
- 14 Cf. entre autres la *Gazette de Leyde* des 14 janv., 4 mars et 11 mars 1757. Aucune étude n'a été consacrée à l'affichage sauvage, auquel les *Mémoires secrets* font très souvent allusion.
- 15 Voir 'Le Cri de la Raison,' par l'équipe de recherche de Grenoble, étude sur les brochures grenobloises de 1788, dans *La Légende de la Révolution* (actes du colloque de Clermont-Ferrand de juin 1986).